L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI 30 DECEMBRE.

FEUILLETON.

L'ANNEE DU GRAND HIVER

— 1709 —

PAR ELIE BERTHET.

VIII—Suite.

— Cela va changer, je l'espère, matre Jeantel, reprit la Roche-Aymard avec vivacité; depuis plusieurs jours tous les pouvoirs civils et militaires de Paris ont été confiés, par la volonté du roi, à M. le maréchal de Boufflers. M. d'Argenson, lieutenant de police, M. Bignon, prévôt des marchands, M. le duc de Tresnes lui-même, gouverneur de la ville, ont ordre de ne rien faire sans avoir pr l'avis du maréchal. (Mémoires du duc de Saint-Simon.) Or, M. de Boufflers, dont j'ai l'honneur d'être l'aide de camp, n'est pas seulement pour moi un chef respecté, il est aussi un ami, un protecteur, presque un père.

— Fort bien, monsieur; vous pouvez beaucoup, je le vois, pour le bien comme pour le mal.... Mais si M. le maréchal désapprouve, ainsi qu'on l'assure, toute injustice, tout abus d'autorité, comment a-t-il permis que, dans la journée d'hier, la police ait envahi brutalement l'hôtel de Mme la duchesse de Lusignan, et tenté d'arrêter un gentilhomme auquel la bonne duchesse était supposée donner asile ?

— M. le maréchal n'a connu cet événement que dans la soirée, et il a commandé aussitôt au lieutenant de police de rappeler son monde. Une lettre sera écrite à Mme de Lusignan, en province, pour excuser la violation de son hôtel et l'assurer que le fait ne se reproduira pas.... De plus, ajouta la Roche-Aymard, quoique la lettre de cachet lancée contre le chevalier de Lauraguais existe encore, M. de Boufflers ne permettra pas qu'il en soit fait usage, à moins que le chevalier ne commette une imprudence nouvelle.

— Si cette faveur est due à votre crédit, monsieur le vicomte, je vous en remercie.... Le pauvre M. de Lauraguais a déjà bien assez de se défendre contre ses ennemis particuliers sans avoir à redouter les gens du roi.

— Peut-être, reprit la Roche-Aymard, obtiendra-t-on prochainement le retrait de cette funeste lettre de cachet; en attendant....

— Ah ça ! monsieur le vicomte, interrompit le notaire dont la défiance s'évanouissait à vue d'œil, prenez-vous vraiment intérêt à ces malheureux parents que votre branche refuse de reconnaître ?

Vous allez en donner encore moins matre Jentel, répliqua le vicomte avec une joie bien retentissante, aussitôt que j'aurai fait reconnaître leurs droits.

— Je l'espère aussi, et pour preuve, voici un ordre que j'ai sollicité de la bonté de M. le maréchal et qui m'a été accordé aujourd'hui même. C'est ordre met la charmante... c'est-à-dire les enfants de Louise de Beaumont-Cossé et du chevalier de Lauraguais à l'abri de toute persécution. Pour plus de sûreté, j'ai pris soin d'y faire apposer le cachet de la chancellerie.

Et la Roche-Aymard présenta au notaire un papier de grand format. C'est un seul-contrit donné au nom du roi à la demoiselle Martine, sa sœur jumelle, "faisant défense à toute personne de troubler de leurs parents, comme aux agents de la force publique, d'attenter, en quelque ce fait, à la liberté des "susdits" à moins de pouvoir exhiber du roi.

—Cette pièce, ajouta l'aide de camp, a été déjà communiquée à M. d'Argenson, et ses prescriptions seront religieusement observées.

Pendant qu'il parlait, Jeantel examinait avec attention les signatures et les timbres du sauf-conduit; il n'en pouvait croire ses yeux.

—Tout cela est parfaitement en règle, s'écria-t-il avec une émotion qui allait presque jusqu'aux larmes. Ainsi donc, ces enfants, qui ont déjà tant de tribulations et d'injustices, n'en seront plus du moins réduits à se cacher. Ils pourront aller et venir librement, sous la protection de leur père.... Quel Dieu vous récompense, monsieur le vicomte, pour votre puissante et généreuse intervention !.... Mais, bon Dieu ! que doit penser de cette conduite votre parentèle, le chef de la ligue opposée, Mme de Cossé-Blancas ?

La Roche-Aymard fit la grimace.

—Je frémis rien que d'y songer, répliqua-t-il en riant; bien me prendra de ne pas me trouver en sa présence, quand elle saura que j'ai passé à l'ennemi avec armes et bagages.... Je compte pourtant ne pas en rester là pour obtenir que justice entière soit rendue aux enfants de Louise de Beaumont-Cossé.... Seul-ment je crois vous prier, à cette heure, de me mettre au courant de leur histoire. Je le connais d'une manière incomplète, et sans doute [illegible] de votre bouche, à vous, [illegible] Pentendre, et peut-être y trouverai-je une occasion de servir efficacement ceux dont vous avez pris la défense.

—Je suis à vos ordres, monsieur le vicomte, répliqua Jeantel avec empressement; on a dû, en effet, vous dépeindre sous les couleurs les plus odieuses certains événements qui ne doivent inspirer que de la pitié. Je vous dirai la vérité tout entière et vous jugerez.

En même temps il alla, sans affectation, refermer la porte de l'étude. La Roche-Aymard ne soupçonna pas quelle valeur avait cette action, si simple en apparence. Bientôt le vieux notaire revint prendre sa place et commença un récit que nous allons abréger le plus possible, bien qu'il renferme des détails indispensables pour l'intelligence de cette histoire.

Quelque vingt ans avant l'époque où nous nous trouvons, Louise de Beaumont-Cossé était un grand et riche parti. Elle venait de perdre son père, et, comme elle avait hérité de la plus belle des terres dont elle était le dernier rejeton, Pleurex, mortel destiné à devenir son mari, devait posséder, outre une fort belle femme, une fortune princière. Louise habitait alors un château du Poitou, situé non loin de Lusignan. Là, elle vivait en dame châtelaine, ayant pour "chaperon" une vieille parente, dont l'autorité sur elle semblait purement nominale. Quelque sa position l'obligât à la retraite, elle n'en recevait pas moins quelques personnes de son rang établies dans le voisinage, et sa renommée s'était répandue bien au-delà du cercle étroit où se renfermaient ses désirs et ses espérances.

Le roi Louis XIV, qui intervenait volontiers dans les affaires privées de sa noblesse, voulut pourvoir lui-même au mariage de l'héritière d'un grand nom et d'une grande fortune. Cédant à une intrigue de cour, dirigée par les Cossé-Blancas, il désigna pour époux à Louise le duc d'Auxières, allié lui-même aux Cossé-Blancas, afin que les biens des Beaumont-Cossé ne sortissent pas de la famille. Ce duc était un jeune homme fougueux, plein de confiance, qui, fier de l'assentiment du roi, [illegible] en grand équipage pour le [illegible] s'imptait n'avoir qu'à se montrer [illegible] jeune provinciale n'empêcher pas de plaire.

Mais il s'était trop hâté de croire au succès définitif de ce voyage triomphal, et il avait été prévenu dans les affections de Mlle de Beaumont-Cossé.

Parmi les gentilshommes des environs qu'fréquentaient le château, se trouvait le chevalier Henry de Lauraguais, alors cornette aux chevau-légers du roi, et qui avait fait avec honneur plusieurs campagnes. Lauragais, quoique cadet de famille, appartenait à la haute noblesse. Il avait vingt-cinq ans, il était beau, brave, spirituel; il possédait ces qualités brillantes qui plaisent tant aux femmes, et la jeune héritière avait partagé la passion qu'il éprouvait pour elle.

Aussi, quand le duc, avec ses façons conquérantes, vint pour épouser Louise "par ordre du roi", fut-il décondit sans trop de façons par la châtelaine. Il s'en plaignit avec arrogance. Le chevalier de Lauragais se hâta d'intervenir et, en instruisant loyalement le duc des engagements qui existaient entre Louise et lui, il le supplia de renoncer à ses prétentions. D'Auxières, au lieu de se rendre à ces instances, s'irrita, insulta Lauragais; bref, les deux prétendants se battirent en duel et le duc fut tué d'un coup d'épée.

On sait quelle était alors la rigueur des ordonnances royales contre le duel. D'ailleurs, celui-ci avait l'apparence d'un crime de lèze-majesté vérifiable, et il y allait de la tête pour Lauragais. Les Cossé-Blancas enveninèrent encore l'affaire auprès du roi, si bien que l'ordre arriva au gouverneur de la province d'arrêter le chevalier et de lui faire son procès. Mais le chevalier, averti à temps, s'était déjà réfugié à l'étranger, et, pendant plusieurs années, nul ne put dire ce qu'il était devenu.

Louise de Beaumont-Cossé ne fut pas moins à plaindre. Elle aimait profondément Lauragais, et dans l'indépendance à peu près complète où elle avait vécu jusque-là, elle n'avait pas eu résister aux entraînements d'une passion que le mariage devait couronner plus tard. Aussi, quelques mois après la fuite du chevalier, donnait-elle le jour à deux enfants jumeaux que nous connaissons sous le nom de Martine et Martine.

Quoique l'on eût cherché de tenir leur naissance secrète, il n'avait pas été possible de cacher longtemps cet événement. On agit encore d'après de ses conclues, la châtelaine. A peine remise de ses couches, fut enfermée dans un couvent de Paris, sous la surveillance de la marquise de Cossé-Blancas, qui dirigeait ces intrigues. Quant aux enfants, ils furent laissés à la garde de la duchesse de Lusignan, bonne et pieuse dame, qui s'était intéressée aux amours de Lauragais et de Louise, et qui ressentait une pitié sincère pour ces infortunes multipliées.

Plusieurs années s'écoulèrent. Les intimités qui étaient attachées à Mlle de Beaumont et au [illegible] du duc [illegible] diaient [illegible]

permis enfin de quitter le couvent, où elle avait été si longtemps prisonnière, et l'usage de ses biens lui fut rendu. En revanche, elle continua d'être placée sous la tutelle despotique de la marquise. Quoiqu'elle fût veuve, habiter son magnifique hôtel du quai Saint-Louis, elle restait soumise à l'inquisition de son implacable parente. On la surveillait avec une attention jalouse; elle avait à peine plus de liberté qu'en temps où elle était enfermée dans un cloître de la règle la plus austère.

Malgré tout cela, Louise parvint à se mettre en rapport avec sa vieille tante la duchesse de Lusignan, puis avec son enfante et enfin avec Lauragais lui-même. Des émissaires secrets, recrutés dans cette cause de Paris à Lusignan et de Lusignan à Paris, Louise envoyait fréquemment en Poitou de riches cadeaux, des témoignages de tendresse, et on recevait des nouvelles consolantes, des lettres affectueuses. La marquise dont on se cachait avec un soin extrême, soupçonnait bien la vérité, et son confident Chesnin, un de ces hommes qui possèdent jusqu'au crime le dévouement envers les grandes familles, avait découvert quelques indices. Mais outre que Louise avait un caractère faible, incapable en apparence de résolutions énergiques, elle souffrait déjà de la maladie de langueur qui devait l'emporter, et la marquise se croyait sûre de son pupille ne pourrait rien tenter de décisif pour se soustraire à son pouvoir.

Mme de Cossé-Blancas était pourtant dans l'erreur. Louise, se voyant près de la mort, prit la détermination de régulariser à tout prix la position de ses enfants et la sienne. Malgré les précautions de sa tutrice, elle avait autour d'elle des amis influents, des serviteurs dévoués. Elle conçut le projet dont nous avons vu l'exécution et le succès. Les personnes sûres furent envoyées en Poitou.

(A continuer.)

Medicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les entlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il calme les phlegmes et les abaisse; il rétablit chez une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après en usage le foie dégorgée, la bile s'écoule plus facilement", et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en ont le plus grand éloge et le proclament ainsi parmi pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs cuillerées par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il supprime plus de fièvre à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le sue nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleurs fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse, avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties sang se forment au départ des aliments. De même qu'il faut qu'un sol ait en semence son champ cherche et trouve dans son sein les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments soient du sang riche, il faut qu'ils soient légères, bien élaborés. Eliminer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le malheur n'a pas bien cultivé son champ, ricaine pousseur. De même si l'estomac est malade il digèrera mal ou pas du tout. La chyle met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du tabac; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac récolte : santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux!

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui sous les mots éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER.

Les jeunes de départ (suivante) seront annoncés plus tard

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres		$140 et cr.
Entrepont		110

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, ou Havre ou à Brême:

Chambres		$125 et cr.
Entrepont		110

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres		50 et cr.
Entrepont		40

Les steamers de la Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont 22 Hyrden par les steamers.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1 an — Au No 63 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise
—Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hamburg et la Nouvelle-Orléans, par vous de vous adresser et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la compagnie:

GERMANIA, Capt. Winnes,
HAMBURG, Capt. Schmidt,
Se route, Capt. Nielsen

—Partiront comme suit—

De Hamburg.	De Havre.	De la Nouvelle-Orléans.
"Germania."		
Déc. 12	Déc. 16	Déc. 30
"Hamburg."		
Janv. 21	Fév. 2	Janv. 27
"Saxonia."		
Fév. 23	Mars 2	Mars 6,7
"Germania."		
Mars 23	Mars 31	Avril 24
		Mai 4

En partant de Hamburg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg et à Hamburg.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, à Hamburg ou à Brême:

Première Cabine, $125—Entrepont, $60.

De Havre, de Hamburg, de Cherbourg, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $125—Entrepont, $60.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hamburg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignataires.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Cronstadt.

MM. Fecke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cunelin, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile sur transportant sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus ample renseignements, s'adresser à

WILLIAM M. RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
128, Rue de la Couronne.

C. B. RICHARD & ROAS,
Agents Généraux de Passage,
67, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Agent de la Cunard,
Agents pour le Passage. 8août—3m

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
GEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,

Le steamer

GEO. CROMWELL,

Cmdt commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 3 janvier, à 3 h. A. M.

Passage.....$60.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.
Mai—1an

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 80 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées; scies circulaires à tausses dents, de Spaulding; scies de travers et verticales et toute espèce de scies;

Scies Tranchées à bois, les meilleures marques de Limbs anglaises et américaines; Bandes en cuir et en caoutchouc, de la première fabrique de New York, constamment en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de scies dressées et jointées, de la manière la plus adroite, talentée et sans retard. 18août—1mois Vc et

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Barracas et Dryades,

Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SWOOP
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Machines à glace, Machines de condensation, Moulins à coton, Grues, Machines de moulins, Calandres, Tourbillons et Pelles de charbon. 1janv—1an

Consulat de France.

AVIS BIMENSUEL—DÉCEMBRE 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, les ménages qui les noms suivent, lors de la date de l'abonnement, leurs passeports nationaux sont prêts d'un [illegible] (à Compagnie):

A	M
Barrière, (le famille)	Haistro, Ernest
Barrère, Jean-Pierre	J
Bureal, les épous	Jouchoux Simon
Bieuse, Pierre Antoine	L
Béral, Pierre	Lerkowge, Henry
C	Lamas Vve A
Chaperonnes, (Mme Vve) dit Fraqueville	Lacour, Pierre
Carles, C	Lapeyrère, Jean
Comingos, Ferdinand (les épouz)	Lafitte, Alexandre Cadaire
Casanave, Jean Vandépe	Lacombe, Jacques
	Lauer, Etienne (les épouz)
Chambat, J	M
D	Mallier, Alexis
Dulon, François	Marmoutier (Mme Vve) Denis
Dédieu, N	Mabet, (Mme)
E	P
Emery, (Mme) temps	Pascot, Jean du
F	R
Estrade, Jean Baptiste	Poirrier (Mme Vve) Jo.
Falloon, (les épouz)	Rue François
Fernade, Henri Eloi	S
Ville, François	Tavera, Bonaventure
Fouilhoé, Jean Pierre	Tajeon, Jean François
G	V
Gayol, François	Vassier, Pierre Joseph
Grazier, Gerbaix	

Les Consuls de France et de Espagne, Mr. Ferrer, Mr. Ferrer, Mr. Ferrer